

On a reproché quelque fois aux représentants de l'école transformationaliste de bâtir de grandes hypothèses sur un petit nombre d'exemples. Inge Bartning n'en court pas ce reproche. Suivant les meilleures traditions de l'empirisme philologique, elle a réuni un corpus d'exemples puisés dans la littérature et dans la presse. Mais elle combine la méthode du corpus avec celle des informateurs, ce qui lui permet d'arriver à des conclusions à la fois nuancées et solides.

Il me semble que la thèse de Inge Bartning prouve bien que le langage de l'école transformationaliste fait avancer l'étude des problèmes sémantiques et syntaxiques. Les questions sont posées avec une grande netteté, et l'emploi d'une notation commune à une grande famille de linguistes permet une discussion qui n'est pas trop marquée par l'incompréhension mutuelle entre les interlocuteurs.

Ebbe Spang-Hanssen
Copenhague

Lars Palm: *La construction li filz le rei et les constructions concurrentes avec a et de étudiées dans des œuvres littéraires de la seconde moitié du XII^e siècle et du premier quart du XIII^e siècle*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia no. 17, Uppsala, 1977. 133 p.

Depuis les études de Westholm, de Bajec et de Foulet, vieilles de quarante ans ou davantage, la construction *li filz le rei* n'a été l'objet d'aucun examen spécifique. Les manuels modernes de l'ancien français la présentent d'une manière qui laisse supposer qu'elle a été examinée à fond. Dans son introduction (pp. 7-15), LP confronte bon nombre d'études anté-

rieures et en relève les divergences, surtout en ce qui concerne, d'une part, la forme et la nature du complément (SN 2) et, de l'autre, la fonction de la relation établie: «génitif objectif» ou «subjectif». Ces divergences l'ont incité à reprendre la question. L'étude, strictement synchronique, se fonde sur les éditions de textes littéraires d'une période assez courte, ce qui permet à l'auteur de confronter ses résultats avec ceux de Foulet. Les manuscrits ne sont pas consultés, mais l'auteur a dans une certaine mesure utilisé les variantes.

LP considère la construction dans le cadre du fonctionnement général du système casuel de l'ancien français. En effet, il avance une théorie tout à fait originale du système casuel, théorie qui mérite qu'on s'y attarde. Selon lui (p. 22 ss.), les déterminants sont les seules marques casuelles: *li* (*cist, mes, tes, ses*) indique que le syntagme dont il fait partie assume la fonction de sujet, *le* (*cest, mon, ton, son*) que le syntagme assume celle de non-sujet («÷ sujet»). La présence de *l's* (*murs : mur*) est, par contre, une marque de nombre, qui ne peut s'interpréter qu'en relation avec le prédéterminant: *li + s*: singulier, *li ÷ s*: pluriel. LP insiste avec raison sur le fait qu'une forme telle que *hiaume*, prise isolément, n'est pas univoque. Elle présuppose l'existence d'une autre marque formelle pour qu'on puisse l'interpréter comme une forme du casus obliquus (co), singulier, ou bien du casus rectus (cr), pluriel. Nous croyons cependant que LP a tort de penser que cette marque casuelle soit nécessairement un prédéterminant. Une telle conception s'applique à un état de langue dans lequel les prédéterminants sont à peu près indispensables, comme c'est le cas en français moderne, mais on sait que ce n'est pas le cas en ancien français. Considérons une phrase comme *luisent hiaume*. Là, c'est le verbe (intransitif et au pluriel) qui indique

que le substantif suivant assume le rôle de sujet et qu'il faut, par conséquent, l'interpréter comme une forme du cr. pl. (Il y a d'ailleurs bien d'autres facteurs qui assurent l'interprétation des relations casuelles.) LP reconnaît la nécessité d'opérer avec des marques supplémentaires, mais il se limite au seul prédéterminant, qui, sans doute, est la seule marque dans le cadre du syntagme nominal, et dans cette étude, l'auteur ne dépasse pas le niveau du syntagme. Pour aboutir à une théorie générale du cas, ce qui semble être l'ambition de LP, il faut prendre en considération les diverses marques homonexes et hétéronexes.

Revenons à l'analyse du prédéterminant: *li* (*cist* etc.) a la fonction de signaler casus rectus, masculin; *le* (*cest* etc.) celle de signaler casus obliquus (÷ sujet), masculin, singulier. LP veut cerner de plus près le rôle de *le* dans les cas où le substantif déterminé indique un être unique (*rei, empereur, pere*...). Dans de tels cas, le genre et le nombre du substantif sont «motivés» par le sens, et la seule information supplémentaire qu'apporte le prédéterminant est celle du cas. *Le* peut donc être considéré comme une forme purement «casuelle», comme l'est un nom propre tel que *Artu* (co) (p. 27). *Artu* est un mot à genre et à nombre motivés: c'est une forme ÷ sujet, s'opposant à *Artus*, forme + sujet. LP se propose de prouver que là où SN 2 est constitué par les syntagmes dont nous venons de parler (*le rei, Artu*...), la relation casuelle entre SN 1 et SN 2 est suffisamment claire pour qu'elle puisse se passer d'une préposition (*a/de*).

Les matériaux (environ 8000 exemples de la construction SN 1 + *a/de* + SN 2) sont répartis en groupes, à l'aide des trois distinctions indiquées: forme ÷ sujet, genre motivé, nombre motivé de SN 2. On constate, en effet, que là où deux ou les trois facteurs entrent en

jeu, le pourcentage de la construction sans préposition (appelée construction Ø) est élevé, tandis que là où il n'y en a qu'un ou aucun, la construction Ø est faiblement ou pas du tout représentée. LP n'examine pas les raisons de la distribution des deux constructions prépositionnelles *a/de*, mais il nous promet une étude sur ce problème. Les tableaux synoptiques (pp. 113-117) nous renseignent sur la répartition de chacune des trois constructions, sur l'ordre des mots, sur la fréquence des constructions en prose et poésie (qui semble être assez égale), etc.

Les tableaux synoptiques nous apprennent en outre qu'il ne faut pas considérer les trois facteurs comme membres d'une hiérarchie (ils sont d'ailleurs de nature différente: un morphologique, deux sémantiques), car les cas où ils entrent tous en jeu (type: *L'elme Karlon*, (p. 42)) n'ont pas le pourcentage le plus élevé de Ø.

- 1) En effet, les constructions dans lesquelles SN 2 consiste en mots comme p. ex. *Cligés, nostre pere* ou *Marie* (type: *li chiés Cligés* (p. 52)), tous indéclinables, c'est-à-dire sans le facteur ÷ sujet, ont le pourcentage de Ø le plus élevé (de 85,7 à 100).
- 2) Le facteur «genre motivé» caractérise, selon LP, tous les SN 2 humains (type: *li fil as franchises meres* (p. 102)), que la construction Ø existe dans 100 ou dans 0 % des cas.
- 3) Par contre, le «nombre motivé» semble diviser les matériaux en deux groupes importants: dans les cas de ÷ nombre motivé (type: *le cheval le balliu* (p. 69)), le pourcentage de Ø ne dépasse pas 23,2 (la moyenne est d'environ 6%); dans ceux de + nombre motivé (type: *li filz le rei*), le pourcentage de Ø le plus bas est 65,3.

Les chiffres démontrent clairement que LP a trouvé des facteurs qui régissent le

système de la construction en question. Si on les compare à ceux qu'a enregistrés Foulet (*Petite Syntaxe* § 30: «On met [le cas-régime absolu] de prédilection avec les noms propres» . . . «avec les termes qui indiquent un lien de parenté ou d'alliance, enfin avec les mots qui désignent les grands de ce monde et de l'autre»), il faut préférer les premiers, car, à l'encontre de Foulet, LP a su trouver des dénominateurs communs dans des cas apparemment différents. LP a d'ailleurs parfois l'occasion de constater l'insuffisance des règles de Foulet, notamment en ce qui concerne le «génitif objectif» (voir p. ex. pp. 67-68). Citons un autre exemple pour montrer la supériorité de la méthode de LP: A en juger d'après les règles de Foulet, on s'attendrait à ce que les mots *pere* et *filz* se construisent de la même façon. Or, les chiffres de LP nous montrent que *pere* a 80,8% de Ø, *fil* seulement 48,5% de Ø (p. 74). Cette différence s'explique, selon LP, par le fait que *pere* est un mot à nombre motivé, *fil* un mot sans nombre motivé.

Nous avons donc là affaire à un livre très intéressant, plein d'observations utiles. L'étude est effectuée avec une grande rigueur, l'analyse casuelle est logique dans le cadre de la construction; ce n'est qu'en tant qu'il expose une théorie générale des cas que nous avons émis quelques doutes sur sa valeur (voir supra). Les points problématiques que nous avons relevés sont rares et insignifiants, comme ceux-ci: 1) le facteur «nombre motivé» distingue les êtres uniques en leur espèce des autres. Nous avons vu qu'un des êtres uniques est *pere* (cf. p. 53); ainsi, on s'étonne de voir ce mot figurer à la page 69, dans le groupe de mots sans nombre motivé (*Par l'ame au pere dont ge fui engendrez*). 2) LP ne nous explique pas les raisons qui l'amènent à inclure dans le groupe de SN 2 indéclinable des syntagmes tels que (*a la cort*) *Artus mon*

signor (p. 52), lesquels renferment une contradiction casuelle (*Artus: cr., signor: co.*). Ce type de syntagmes, ainsi que le phénomène appelé «fautes contre la déclinaison», méritaient sans doute quelques commentaires.

Lene Schosler
Odense

Littérature française

Emmanuèle Baumgartner: *Le «Tristan en prose». Essai d'interprétation d'un roman médiéval*. Genève, Droz, 1975 (Publications romanes et françaises 113), xiii + 351 p. Thèse soutenue le 15 juin 1973.

Dans son livre, EB fait preuve non seulement d'érudition et d'application, mais aussi d'un courage remarquable; grâce à ces dons, elle parvient à offrir au lecteur une vue d'ensemble sur l'énorme masse de matériaux qu'elle traite, les 78 manuscrits du roman de Tristan en prose. EB ne se contente pas d'analyser les textes que contiennent les manuscrits; elle discute aussi, et le plus souvent de manière convaincante, les résultats obtenus par ses prédécesseurs dans ce domaine.

L'objectif du livre est de réhabiliter, à travers une «description globale de sa genèse et de sa signification» (p. X), ce roman que Bédier a qualifié, injustement, selon EB, de «fatras d'inventions chevaleresques et bibliothèque de récits de chevalerie» (p. IX). Effectivement, EB réussit à démontrer, dans la structuration du roman, une «nouvelle conception» par rapport aux anciennes versions de la légende. Et c'est là le grand mérite de son livre. La nouvelle conception, pessimiste, émane d'une distance critique vis-à-vis de «cette norme qu'est la conduite heroïque» (p. 326).